

PREPARATION DOSSIER JUMELAGE DEMANDE DE SUBVENTION COMMISSION EUROPEENNE

Jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo

PARTIE A

1 – Informations générales

Introduction

Le projet de jumelage entre la commune de Saint-Zacharie, située dans le département du Var, en France, et la commune d'Arienzo située en Campanie - Italie, est conçu pour tisser des liens forts entre les deux communes à travers des échanges culturels, éducatifs, sociaux et économiques entre les deux villes. Ce partenariat multidimensionnel cherche à promouvoir l'échange d'expériences et de connaissances dans divers domaines tels que l'éducation, la culture, le sport, et le développement local en renforçant les liens entre les habitants des deux communes et le sentiment d'identité européenne et de solidarité internationale.

Objectifs

1. **Échange Culturel** : Organiser des événements et activités qui mettent en valeur les traditions culturelles de chaque commune, comme des festivals, des expositions et des échanges artistiques.
2. **Coopération Éducative** : Mettre en place des programmes d'échange entre les écoles des deux communes pour enrichir l'expérience éducative des jeunes.
3. **Développement Économique et Touristique** : Encourager le tourisme entre les deux régions et soutenir les initiatives économiques locales par des échanges de bonnes pratiques.
4. **Renforcement des Liens Sociaux** : Créer des opportunités pour que les habitants des deux villes se rencontrent et partagent leurs expériences à travers des jumelages familiaux et des projets communs.

Activités Principales

- Organisation de festivals culturels annuels alternant entre les deux communes.
- Mise en place de séjours linguistiques et culturels pour les écoles.
- Développement de partenariats économiques entre les entreprises locales.
- Échanges sportifs avec participation des clubs locaux de chaque commune.

Partenaires Impliqués

- Mairies de Saint-Zacharie et d'Arienzo
- Écoles, associations culturelles et sportives
- Chambres de commerce locales
- Organisations de tourisme

Budget et Financement

Le projet sera financé par des subventions locales, des fonds européens destinés aux jumelages et des contributions des deux communes. Un plan de financement détaillé sera élaboré pour assurer la viabilité et la continuité des activités.

Impact Attendu

Le jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo vise à enrichir la vie des communautés par une meilleure compréhension mutuelle et des échanges fructueux, renforçant ainsi l'unité européenne et le sentiment d'appartenance à une communauté élargie.

2 Les Participants :

Commune de Saint-Zacharie (Var, France)

Située aux portes de la Provence verte, entre Marseille et Brignoles, la commune de **Saint-Zacharie** est un charmant village provençal du département du Var, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle compte environ 5 900 habitants et s'étend dans un cadre naturel préservé, aux abords du massif de la Sainte-Baume et du Garlaban.

Riche d'une histoire millénaire, Saint-Zacharie est connue pour son patrimoine architectural, ses 16 fontaines et ses traditions provençales. La commune est animée tout au long de l'année par des marchés, fêtes locales, festivals et activités culturelles qui témoignent de son dynamisme et de son attachement aux valeurs de convivialité et de solidarité.

Avec ses espaces verts, ses sentiers de randonnée et ses paysages typiques de la Provence, Saint-Zacharie offre un cadre de vie agréable et chaleureux, à la fois tourné vers ses racines et ouvert sur l'avenir.

Commune d'Arienzo (Campanie, Italie)

Située dans la province de Caserte, en région **Campanie**, au sud de l'Italie, la commune d'**Arienzo** est un village pittoresque d'environ 5 000 habitants. Blottie dans la vallée de la rivière Isclero, à proximité de Caserte et de Naples, Arienzo bénéficie d'une situation privilégiée entre mer et montagne.

Chargée d'histoire, la ville conserve un riche patrimoine culturel et religieux, avec des églises, des ruelles médiévales et des traditions qui rappellent la profondeur de ses racines italiennes. La vie locale est rythmée par des fêtes populaires, des processions religieuses et des événements culturels qui reflètent l'esprit chaleureux et accueillant de ses habitants.

Arienzo est également connue pour sa gastronomie authentique, ses produits du terroir et son attachement à la convivialité méditerranéenne. Sa situation géographique en fait un lieu de rencontre entre modernité et traditions, avec un fort sentiment d'appartenance communautaire.

Ces deux communes, chacune à leur manière, partagent des valeurs communes : hospitalité, attachement à leur histoire, dynamisme culturel et volonté de renforcer les liens entre les générations et les peuples.

Dimension Éthique du Projet de Jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo

Objectifs Éthiques

- **Respect des diversités culturelles** : Les activités du jumelage viseront à célébrer et respecter les héritages culturels de chaque commune, en promouvant une appréciation mutuelle sans préjugés ni stéréotypes. Cela encourage une attitude d'ouverture et de respect envers les différences et les traditions de chaque partie.
- **Équité dans l'éducation** : Les programmes d'échange éducatif chercheront à offrir des opportunités égales pour tous les élèves, indépendamment de leur milieu socio-économique, en facilitant l'accès à de nouvelles expériences éducatives et culturelles.
- **Développement économique inclusif** : Les initiatives économiques et touristiques viseront à impliquer et à bénéficier à l'ensemble des communautés locales, en soutenant particulièrement les petites entreprises et les acteurs économiques moins dominants.

Méthodologie Éthique

- **Participation communautaire** : Le projet sera développé et mis en œuvre avec une forte participation des communautés des deux communes, assurant que toutes les voix soient entendues et que les décisions soient prises de manière transparente et démocratique.
- **Protection des données et de la vie privée** : Toutes les activités impliquant le partage ou la collecte de données personnelles seront conformes aux normes strictes de protection des données, respectant la confidentialité et l'intégrité des participants.
- **Durabilité** : Les aspects environnementaux seront considérés dans toutes les activités, en cherchant à minimiser l'impact écologique des échanges et des événements organisés. Le projet favorisera des pratiques durables et éco-responsables.

Impact Potentiel Éthique

- **Renforcement du tissu social** : En favorisant des échanges et des rencontres interculturelles, le projet vise à construire des ponts entre les communautés, réduisant les malentendus et les conflits potentiels et renforçant la cohésion sociale.
- **Promotion de la paix et de la compréhension mutuelle** : Le jumelage est une occasion de promouvoir les valeurs de paix, de coopération internationale et de compréhension interculturelle, des éléments clés pour une coexistence harmonieuse à l'échelle mondiale.
- **Émancipation des jeunes** : En impliquant activement les jeunes dans les échanges et les activités du jumelage, le projet vise à les éduquer dans un esprit de citoyenneté active, les préparant à devenir des acteurs de changement positif dans leurs communautés et au-delà.

Ces dimensions éthiques aideront à assurer que le projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo soit bénéfique non seulement pour les deux communes impliquées, mais aussi exemplaire en termes de pratiques respectueuses et inclusives.

Le tableau récapitulatif ci-dessous offre un aperçu de la manière dont les aspects éthiques sont intégrés dans chaque facette des activités assurant ainsi que les actions menées sont bénéfiques et respectueuses pour tous les participants que ce soit dans le cadre des objectifs, de la méthodologie, et de l'impact potentiel éthique pour chaque type d'activité prévu dans le projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo :

Activités	Objectifs	Méthodologie	Impact Potentiel Éthique
Échange Culturel	Valoriser et respecter les patrimoines culturels, favoriser l'appréciation mutuelle des cultures.	Organisation de festivals et événements en assurant une représentation équitable des deux cultures.	Renforcer la compréhension interculturelle et diminuer les préjugés.
Coopération Éducative	Fournir des expériences éducatives enrichissantes à travers des échanges scolaires.	Mise en place de programmes d'échange en respectant l'équité et en protégeant les données des participants.	Éduquer les jeunes à la citoyenneté mondiale et encourager le respect mutuel.
Développement Économique et Touristique	Promouvoir le développement économique local et soutenir le tourisme des deux communes.	Participation des acteurs économiques locaux dans les initiatives et respect des pratiques durables.	Stimuler l'économie locale de manière éthique et durable, bénéficiant à une large part de la population.
Ateliers intergénérationnels sur l'Europe et l'écologie.	Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux valeurs européennes tout en renforçant le lien entre générations.	Animation d'ateliers créatifs, de débats et de jeux, en veillant à l'accessibilité pour tous les âges et au respect de la diversité des opinions. Organiser des ateliers où jeunes et seniors des deux villes échangent sur des défis européens communs (ex: transition écologique, inclusion numérique).	Promouvoir la conscience écologique et européenne, renforcer le lien intergénérationnel dans un cadre inclusif et respectueux.
Débat public « l'Europe dans nos vies » avec des représentants de l'UE	Encourager la participation citoyenne et la compréhension du	Organisation d'un débat ouvert avec modération impartiale, information préalable	Favoriser un dialogue constructif, renforcer la confiance dans les institutions européennes, garantir

Activités	Objectifs	Méthodologie	Impact Potentiel Éthique
	rôle de l'UE dans la vie quotidienne.	et protection des participants contre toute discrimination ou intimidation. Organiser des ateliers où jeunes et seniors des deux villes échangent sur des défis européens communs (ex: transition écologique, inclusion numérique). Cela favorisera la cocréation de solutions et renforcera les liens transfrontaliers et intergénérationnels.	la liberté d'expression dans le respect des autres.
<p>Participation démocratique par la culture : Développer par exemple un projet artistique collaboratif ou un festival explorant l'identité et les valeurs européennes, culminant en une exposition publique dans les deux villes.</p> <p>Festival artistique collaboratif (Nouveau Bauhaus Européen).</p>	Promouvoir la créativité, la durabilité et l'inclusion à travers l'art et l'architecture inspirés du Nouveau Bauhaus.	Cocréation d'œuvres artistiques avec des habitants et des artistes, en tenant compte des contraintes environnementales et sociales. Organiser des ateliers où jeunes et seniors des deux villes échangent sur des défis européens communs (ex: transition écologique, inclusion numérique).	Inspirer des modes de vie durables, inclusifs et esthétiques, tout en respectant les valeurs d'équité et de diversité. Cela peut s'inspirer des principes du Nouveau Bauhaus européen pour promouvoir le dialogue interculturel et l'engagement citoyen. Cela favorisera la co-création de solutions et renforcera les liens transfrontaliers et intergénérationnels.
<p>Droits de citoyenneté et égalité des genres</p>	Informer sur les droits des citoyens européens et sensibiliser aux violences (notamment de	Ateliers interactifs sur les droits de citoyenneté européenne et prévention des violences. Jeux de rôle, discussions, supports interactifs, en créant un espace sécurisé	Émanciper les citoyens, prévenir les discriminations et violences, promouvoir la dignité et les droits humains dans le cadre européen.

Activités	Objectifs	Méthodologie	Impact Potentiel Éthique
	haine ou discriminatoires).:	et bienveillant pour les participants. Mettre en place des ateliers interactifs sur les droits de citoyenneté européenne (libre circulation, droits des consommateurs) et des sessions de formation conjointes sur les meilleures pratiques de prévention de la violence domestique ou du cyberharcèlement, en assurant une participation équilibrée des genres et en adaptant les contenus aux besoins spécifiques de chacun.	
Renforcement des Liens Sociaux	Créer des opportunités pour des rencontres personnelles et des échanges d'expériences entre les habitants.	Organisation de jumelages familiaux et projets communs avec une attention particulière à l'inclusivité et à la non-discrimination.	Améliorer la cohésion sociale et encourager la solidarité entre les communautés.

Pour aborder les problèmes éthiques identifiés dans le projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo, il est crucial de mettre en place des stratégies et des politiques qui garantissent le respect des principes éthiques, ainsi que la conformité aux exigences juridiques et éthiques de l'Union Européenne, et celles spécifiques à la France et à l'Italie. Voici comment ces aspects pourraient être traités :

1. Protection des données et vie privée

- **Actions** : Mise en œuvre de protocoles stricts pour la gestion des données personnelles, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'UE, qui est applicable tant en France qu'en Italie. Formation du personnel impliqué dans les échanges sur les droits à la protection des données et les pratiques sécurisées de gestion des données.

- **Garanties** : Audit régulier des pratiques de gestion des données par un Délégué à la Protection des Données (DPD) pour assurer la conformité continue. Mise en place de systèmes de consentement clairs et explicites pour tous les participants.

2. Équité et inclusion

- **Actions** : Développement de chartes d'équité et d'inclusion qui seront respectées dans toutes les activités du projet. Ces chartes incluront des directives sur l'accès équitable aux ressources du projet et la représentation équitable de chaque communauté dans les activités.
- **Garanties** : Création d'un comité d'éthique comprenant des membres des deux communautés pour surveiller la mise en œuvre des principes d'équité et d'inclusion et adresser toute préoccupation soulevée par les participants.

3. Pratiques durables

- **Actions** : Intégration de principes de développement durable dans la planification et la réalisation de tous les événements et activités. Cela inclut l'utilisation de ressources locales, la minimisation de l'empreinte écologique, et la promotion de l'économie circulaire.
- **Garanties** : Suivi et évaluation réguliers de l'impact environnemental des activités du projet par des experts en durabilité. Rapports annuels sur la durabilité et ajustements des pratiques selon les résultats.

4. Respect des cultures et traditions

- **Actions** : Formation des participants du projet aux valeurs interculturelles et au respect mutuel des traditions et des histoires culturelles. Encouragement des échanges culturels qui valorisent les expressions culturelles de chaque partie sans appropriation ni stéréotypage.
- **Garanties** : Mise en place d'un conseil culturel avec des experts en anthropologie et en études culturelles des deux pays pour superviser les programmes culturels et garantir leur authenticité et respect.

5. Conformité légale

- **Actions** : Consultation régulière avec des experts en droit international et en droit local des deux pays pour s'assurer que toutes les activités sont conformes aux législations nationales et aux directives européennes.
- **Garanties** : Audits légaux périodiques et formations continues pour le personnel sur les évolutions législatives pertinentes. Documentation et archivage rigoureux de toutes les procédures légales et éthiques suivies.

En suivant ces stratégies, le projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo pourra non seulement respecter les principes éthiques fondamentaux, mais aussi assurer une conformité totale aux cadres juridiques et réglementaires, contribuant ainsi à la réussite et à la pérennité des initiatives entreprises.

PARTIE B

Résumé du Projet

Le projet de jumelage entre la commune de Saint-Zacharie, située dans le département du Var, en France, et la commune d'Arienzo située en Campanie - Italie, est conçu pour tisser des liens forts entre les deux communes à travers des échanges culturels, éducatifs, sociaux et économiques entre les deux villes. Ce partenariat multidimensionnel cherche à promouvoir l'échange d'expériences et de connaissances dans divers domaines tels que l'éducation, la culture, le sport, et le développement local en renforçant les liens entre les habitants des deux communes et le sentiment d'identité européenne et de solidarité internationale.

Objectifs

- **Échange Culturel** : Organiser des événements et activités qui mettent en valeur les traditions culturelles de chaque commune, comme des festivals, des expositions et des échanges artistiques.
- **Coopération Éducative** : Mettre en place des programmes d'échange entre les écoles des deux communes pour enrichir l'expérience éducative des jeunes.
- **Développement Économique et Touristique** : Encourager le tourisme entre les deux régions et soutenir les initiatives économiques locales par des échanges de bonnes pratiques.
- **Renforcement des Liens Sociaux** : Créer des opportunités pour que les habitants des deux villes se rencontrent et partagent leurs expériences à travers des jumelages familiaux et des projets communs.

Activités Principales

- Organisation de festivals culturels annuels alternant entre les deux communes.
- Mise en place de séjours linguistiques et culturels pour les écoles.
- Développement de partenariats économiques entre les entreprises locales.
- Échanges sportifs avec participation des clubs locaux de chaque commune.

Partenaires Impliqués

- Mairies de Saint-Zacharie et d'Arienzo
- Écoles, associations culturelles et sportives
- Chambres de commerce locales
- Organisations de tourisme

Budget et Financement

Le projet sera financé par des subventions locales, des fonds européens destinés aux jumelages et des contributions des deux communes. Un plan de financement détaillé sera élaboré pour assurer la viabilité et la continuité des activités.

Impact Attendu

Le jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo vise à enrichir la vie des communautés par une meilleure compréhension mutuelle et des échanges fructueux, renforçant ainsi l'unité européenne et le sentiment d'appartenance à une communauté élargie.

1 Pertinence

1-1 Contexte et objectifs généraux

Contexte et Raison d'Être

Dans un contexte où l'Europe doit plus que jamais incarner un espace de solidarité, d'inclusion et de démocratie, notre projet de jumelage entre Saint-Zacharie (France) et Arienzo (Italie) s'inscrit comme un « nouveau récit pour l'Europe ». Il offre aux citoyens des deux villes l'opportunité de (re)découvrir ce qui les unit, de cocréer des solutions face aux défis communs — climatiques, sociaux et numériques — et de faire entendre leur voix dans la construction d'une Europe plus citoyenne et tournée vers l'avenir. En rapprochant jeunes, seniors et communautés vulnérables autour d'ateliers participatifs, artistiques et éducatifs, ce jumelage transforme les différences en force, les expériences en actions, pour bâtir une Europe plus inclusive et résiliente.

Pertinence par Rapport au Champ d'Application de l'Appel à Projet

L'appel à projet sur le jumelage cherche à renforcer la coopération européenne au niveau local et à promouvoir l'unité et la compréhension mutuelle entre les citoyens européens. Le jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo est particulièrement pertinent car il s'appuie sur une approche intégrée qui couvre plusieurs axes stratégiques de l'appel, notamment le renforcement de la coopération culturelle et éducative, le soutien au développement économique local, et l'amélioration de la cohésion sociale entre les populations européennes.

Réponse aux Objectifs Généraux de l'Appel

Ce projet répond aux objectifs généraux de l'appel à projet de la manière suivante :

- **Échange Culturel** : Il favorise la diversité culturelle et l'échange interculturel, des clés pour la compréhension mutuelle et la paix en Europe.
- **Coopération Éducative** : Il soutient l'éducation formelle et non formelle en encourageant les échanges entre établissements scolaires et organisations jeunesse, en ligne avec l'objectif de mobilité éducative.
- **Développement Économique et Touristique** : Il contribue à la vitalité économique des deux régions, renforçant ainsi les échanges économiques et le tourisme culturel qui sont au cœur des priorités de l'appel.
-

Intégration thématique

Le projet articule trois thèmes principaux de l'appel :

- **Solidarité et dialogue intergénérationnel**
- **Participation démocratique par la culture**
- **Droits et égalité des genres**

Ces thèmes sont traités de manière transversale dans toutes les activités pour créer un fil rouge cohérent.

Contribution aux Priorités de l'Appel

Le projet contribue directement aux priorités de l'appel, notamment :

- **Promotion de la citoyenneté européenne** : En permettant des échanges réguliers entre les citoyens des deux communes, le projet renforce le sentiment d'appartenance à une communauté européenne plus large.

Pour aligner le projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo avec les objectifs de l'appel à projet de la Commission européenne, en mettant un accent particulier sur l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre les stéréotypes :

- **Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes et lutte contre les stéréotypes**

1. **Promotion de la Participation Équilibrée** :

- **Objectif** : Assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans tous les aspects du projet, notamment dans les rôles de leadership, les activités d'échange, et les initiatives de développement économique.
- **Mise en œuvre** : Mettre en place des critères de sélection et des politiques qui favorisent une participation équitable des femmes et des hommes.

2. **Éducation et Sensibilisation aux Questions de Genre** :

- **Objectif** : Éduquer les participants sur l'importance de l'égalité des genres et sur les moyens de lutter contre les stéréotypes sexistes.
- **Mise en œuvre** : Organiser des ateliers et des séminaires, dans le cadre du projet, qui abordent les thèmes de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes, et des dangers des stéréotypes de genre.

3. **Soutien aux Entrepreneures** :

- **Objectif** : Encourager et soutenir les femmes entrepreneures dans les deux communes.
- **Mise en œuvre** : Développer des programmes spécifiques qui offrent des ressources, des formations et des opportunités de réseautage pour les femmes entrepreneures.

Ce projet répond aux priorités de l'appel en termes d'Égalité Femmes-Hommes de la manière suivante :

- **Inclusion et Diversité** : Le projet s'engage à promouvoir l'inclusion et à valoriser la diversité, ce qui inclut le soutien à l'égalité des sexes. Cela répond à la priorité de l'appel de créer une société plus inclusive et équitable à l'échelle européenne.
- **Lutte contre les Discriminations** : En intégrant l'éducation à l'égalité des genres et en luttant activement contre les stéréotypes, le projet contribue à la priorité de l'appel visant à réduire les discriminations et à promouvoir une égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- **Empowerment des Femmes** : En soutenant spécifiquement les entrepreneures et en encourageant la participation des femmes dans tous les aspects du projet, cette initiative répond à l'objectif de l'appel d'empowerment des femmes et d'égalité dans la prise de décision.

Groupes Cibles Soutenus par le Projet

Le projet cible :

- **Jeunes (15–25 ans)** : sensibilisation aux droits européens, inclusion numérique, engagement citoyen.
- **Seniors (+60 ans)** : lutte contre l'isolement, transmission de mémoire européenne, inclusion numérique.
- **Femmes et minorités** : inclusion dans les discussions, prévention des violences, promotion de l'égalité.
Nous veillons à une analyse de genre rigoureuse : données désagrégées, supports inclusifs, équilibrage des panels d'intervenants et de participants, adaptation aux contraintes (garde d'enfants, horaires compatibles).
- **Innovation sociale et économique** : par le partage et l'implémentation de bonnes pratiques dans les domaines de l'économie locale et du développement durable.

Groupes Cibles et Assistance

Les groupes cibles principaux de ce projet incluent :

- **Jeunes étudiants et éducateurs** : Ils bénéficieront de programmes d'échange et de formations conjointes, facilités par des éducateurs formés et des coordinateurs de projet.
- **Acteurs économiques locaux** : Petites et moyennes entreprises, ainsi que des artisans, qui seront soutenus par des initiatives de développement économique et des échanges de bonnes pratiques.
- **Population générale des deux communes** : Elle sera engagée dans des activités culturelles et sociales, soutenue par les organisateurs locaux et les autorités municipales.

Lien avec les politiques de l'UE

Le projet contribue à :

- **Stratégie de l'UE pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020–2025** : promotion de la participation des femmes.
- **Stratégie européenne pour les droits de l'enfant** : inclusion des enfants et jeunes dans des processus participatifs.
- **Nouveau Bauhaus Européen** : approche artistique et inclusive pour réinventer les espaces communs.
- **Pacte vert pour l'Europe** : sensibilisation à la transition écologique.

Ce projet est donc conçu pour aligner étroitement les aspirations des deux communes avec les objectifs stratégiques de l'appel à projet, garantissant que les activités mises en œuvre non seulement répondent aux besoins locaux mais aussi contribuent à des objectifs européens plus larges de coopération et d'intégration.

Tableau récapitulatif complet du projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo, incluant tous les éléments que nous avons discutés :

Aspects	Description
Contexte	Renforcer les relations intercommunales entre Saint-Zacharie et Arienzo à travers des collaborations culturelles, éducatives, économiques, et sociales, enrichissant ainsi les deux communautés.
Objectifs Généraux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir l'échange culturel. 2. Faciliter la coopération éducative. 3. Soutenir le développement économique et touristique. 4. Renforcer les liens sociaux.
Objectifs Spécifiques (Égalité Femmes-Hommes)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion de la participation équilibrée. 2. Éducation et sensibilisation aux questions de genre. 3. Soutien aux entrepreneures.
Méthodologie et Mise en Œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de festivals et événements. 2. Programmes d'échange scolaire. 3. Initiatives de développement économique local. 4. Jumelages familiaux et projets communautaires.
Réponse aux Priorités de l'Appel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion de la citoyenneté européenne. 2. Innovation sociale et économique. 3. Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des sexes.
Impact Éthique et Conformité Légale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Respect des données personnelles et vie privée. 2. Pratiques durables. 3. Inclusivité et non-discrimination.
Groupes Cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étudiants et éducateurs. 2. Entrepreneurs locaux. 3. Populations locales des deux communes. 4. Femmes entrepreneures et jeunes.

Ce tableau présente de manière structurée tous les éléments clés du projet, démontrant son alignement avec les objectifs de l'appel à projet et son engagement envers des pratiques éthiques et inclusives.

1.2 Analyse des besoins et objectifs spécifiques

1. Définition des Objectifs du Projet

Avant de commencer l'évaluation des besoins, clarifiez les objectifs spécifiques de votre projet de jumelage. Ces objectifs doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis). Exemple : améliorer l'accès à l'éducation pour les filles dans une région spécifique.

2. Identification des Besoins

Évaluation des besoins

À Saint-Zacharie, des enquêtes municipales et des rencontres associatives ont mis en lumière une connaissance accrue des droits européens (notamment chez les jeunes et les seniors), un isolement social marqué chez les personnes âgées, et une demande croissante de compréhension des enjeux environnementaux et numériques. À Arienzo, les besoins exprimés incluent une meilleure inclusion des jeunes dans la vie citoyenne, la lutte contre les stéréotypes de genre, et des espaces de dialogue intergénérationnel et interculturel. Selon Eurobaromètre (2023), seulement 38 % des jeunes interrogés en Europe se sentent entendus par les institutions européennes : notre projet répond à cette attente.

Collecte de données :

- **Recherches et études existantes** : Utilisez des données existantes pour identifier les lacunes dans les services ou les opportunités. Par exemple, des études sur les taux de scolarisation ou l'accès aux ressources éducatives dans la région ciblée.
- **Enquêtes et interviews** : Réalisez des enquêtes auprès des bénéficiaires potentiels pour comprendre leurs besoins spécifiques. Les interviews avec des experts locaux ou des parties prenantes peuvent également fournir des insights précieux.

Analyse des données :

- **Analyse qualitative et quantitative** : Analysez les données pour identifier des tendances claires et des écarts spécifiques entre les situations actuelles et les situations idéales.
- **Ventilation par sexe, âge, et handicap** : Assurez-vous que les données sont détaillées pour identifier des besoins spécifiques selon le genre, l'âge, et les capacités.

3. Intégration des Considérations d'Égalité des Sexes et de Non-Discrimination

- **Analyse différenciée selon le sexe** : Évaluez comment les besoins des hommes et des femmes, des garçons et des filles diffèrent, et adaptez vos interventions en conséquence.
- **Identification des obstacles spécifiques** : Recherchez des barrières culturelles, économiques ou sociales qui pourraient empêcher certains groupes de bénéficier du projet.

4. Définition des Besoins Spécifiques

Basé sur l'analyse, déterminez les besoins précis qui seront abordés par votre projet. Par exemple :

- **Besoin d'infrastructures éducatives accessibles** pour les enfants handicapés.
- **Programmes de formation des enseignants** sur les techniques inclusives.

5. Justification de l'Intervention

- **Preuves et justification** : Fournissez des preuves solides démontrant la nécessité de l'action. Cela peut inclure des comparaisons avec des benchmarks régionaux, des témoignages de la communauté, et des recommandations d'experts.
- **Appui d'autorités publiques** : Si votre projet est soutenu par une autorité publique, mentionnez comment cet appui contribue à la pertinence et à la faisabilité de votre intervention.

6. Documentation et Reporting

- **Rapport d'évaluation des besoins** : Rédigez un rapport détaillé incluant toutes les données, analyses, et conclusions. Ce document servira de base pour la planification du projet et pour justifier le financement et le soutien du projet.

Exemple de Rapport

Votre rapport pourrait inclure :

- **Introduction** : Contexte du projet, objectifs, et méthodologie d'évaluation.
- **Résultats de l'évaluation** : Données détaillées sur les besoins identifiés, analysées par sexe, âge et capacité.
- **Analyse des besoins** : Discussion sur les écarts identifiés et les besoins spécifiques.
- **Recommandations** : Actions spécifiques proposées pour répondre aux besoins identifiés.
- **Annexes** : Données brutes, questionnaires utilisés, liste des interviewés, etc.

En suivant ces étapes, vous pourrez fournir une évaluation des besoins bien fondée et spécifique, essentielle pour la réussite de votre projet de jumelage.

1.3 Complémentarité avec les autres actions et innovation – valeurs ajoutée européenne

Pour aborder la complémentarité avec d'autres actions, l'innovation, et la valeur ajoutée européenne de votre projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo, voici une structure détaillée que vous pourriez suivre dans votre proposition :

Complémentarité avec d'autres actions

Intégration avec des initiatives existantes :

- Détaillez comment le projet s'aligne avec ou complète les initiatives locales, régionales ou nationales dans les domaines concernés (par exemple, éducation, culture, développement économique).
- Mentionnez des projets ou des programmes spécifiques menés par d'autres organisations, et expliquez comment votre projet de jumelage apportera une valeur ajoutée à ces efforts. Ceci pourrait inclure le partage de ressources, la mutualisation des expertises, ou la création de synergies avec des projets similaires.

Collaborations et partenariats :

- Identifiez les organisations partenaires dans les deux localités et au-delà, incluant des ONG, des institutions éducatives, des entités gouvernementales, etc.
- Expliquez comment ces partenariats renforceront l'efficacité du projet, par exemple en facilitant des échanges interculturels ou en partageant des meilleures pratiques.

Innovation

Aspects innovants du projet :

- Soulignez les méthodes, approches ou technologies nouvelles ou améliorées que votre projet introduira. Ceci peut inclure l'utilisation de plateformes numériques pour l'échange culturel, des méthodologies pédagogiques innovantes, ou des initiatives vertes et durables.
- Discutez comment ces innovations répondent aux besoins spécifiques des communautés de Saint-Zacharie et d'Arienzo de manière plus efficace ou efficiente que les solutions existantes.

Valeur ajoutée européenne

Dimension transnationale :

Valeur transnationale

L'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre Saint-Zacharie et Arienzo, deux villes de contextes culturels différents mais confrontées à des défis similaires, ne pourrait être atteint qu'à travers un jumelage. Cette approche permet d'enrichir les perspectives, renforcer les solidarités européennes et donner une dimension concrète à la citoyenneté européenne.

Synergies

Ce projet complète des initiatives locales déjà financées (fonds LEADER sur la ruralité à Saint-Zacharie, Erasmus+ pour la mobilité des jeunes à Arienzo) sans les dupliquer, en apportant une dimension transnationale et intergénérationnelle inédite.

Impact et intérêt à l'échelle européenne :

- Détaillez les impacts potentiels du projet sur la promotion de l'identité européenne, la compréhension interculturelle et le développement économique local.
- Mentionnez comment le projet pourrait être reproduit ou adapté pour d'autres régions européennes, contribuant ainsi à des politiques européennes plus larges telles que la cohésion sociale, l'éducation et la jeunesse, ou la durabilité.

Documentation

Déclarations et annexes :

- Assurez-vous d'inclure toutes les déclarations nécessaires et les documents annexes selon les directives du formulaire de candidature.
- Les annexes peuvent inclure des lettres de soutien des autorités locales, des preuves de partenariats, des descriptions détaillées des activités, etc.

Complémentarité avec d'autres actions

Intégration avec des initiatives existantes :

- **Alignement stratégique** : Examinez les plans de développement local ou régional de Saint-Zacharie et d'Arienzo et identifiez les domaines où votre projet de jumelage s'inscrit naturellement. Par exemple, si une initiative locale vise à renforcer les compétences numériques des jeunes, votre projet pourrait inclure un volet sur l'utilisation des technologies de l'information dans l'éducation.
- **Valorisation des ressources existantes** : Mentionnez comment votre projet utilisera les infrastructures, les compétences, ou les ressources culturelles existantes dans les deux villes pour maximiser l'impact sans dupliquer les efforts.

Collaborations et partenariats :

- **Identification des acteurs clés** : Listez les institutions (écoles, universités, mairies), les entreprises, et les ONG dans les deux villes qui pourraient contribuer au projet par leur expertise, leurs ressources ou leur réseau.
- **Synergies et échanges** : Décrivez comment les partenaires collaboreront, par exemple à travers des échanges de personnel, des ateliers conjoints, ou des conférences en ligne, pour enrichir mutuellement leurs connaissances et pratiques.

Innovation

Aspects innovants du projet :

- **Technologies et méthodes** : Précisez les outils numériques ou les méthodologies pédagogiques que vous prévoyez d'utiliser, qui sont novateurs dans le contexte de vos communautés cibles. Par exemple, l'implémentation de réalité augmentée pour des visites virtuelles croisées de sites historiques.
- **Approches uniques** : Expliquez comment ces innovations répondront mieux aux besoins des populations locales que les approches traditionnelles, en termes d'efficacité, d'accessibilité ou de durabilité.

Valeur ajoutée européenne

Dimension transnationale :

- **Échanges culturels et éducatifs** : Illustrez comment les activités planifiées, telles que les programmes d'échange étudiant ou les projets artistiques collaboratifs, contribueront à une meilleure compréhension et appréciation mutuelle entre les cultures française et italienne.
- **Modèle pour l'Europe** : Argumentez en faveur du potentiel du projet à être élargi ou adapté dans d'autres régions européennes, contribuant ainsi à des objectifs européens plus larges comme l'intégration culturelle ou la mobilité des jeunes.

Impact et intérêt à l'échelle européenne :

- **Impacts à long terme** : Discutez des effets durables que le projet pourrait avoir sur les communautés locales, en termes de développement des compétences, d'innovation sociale ou de croissance économique.
- **Contribution aux politiques de l'UE** : Reliez les objectifs de votre projet aux priorités de l'Union européenne, comme le renforcement de la cohésion sociale ou la promotion de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Outils Numériques

1. **Plateformes d'Apprentissage Collaboratif en Ligne** :
 - **Exemple : Edmodo ou Google Classroom**
 - Ces plateformes permettent de créer des salles de classe virtuelles où étudiants et enseignants peuvent partager des ressources, soumettre des devoirs, et interagir via des forums de discussion. Elles peuvent être utilisées pour des projets éducatifs conjoints entre les écoles des deux villes.
2. **Outils de Réalité Virtuelle (VR) et Réalité Augmentée (AR)** :
 - **Exemple : Oculus Rift pour la VR ou ARKit pour la AR**
 - Utilisez la VR pour des visites virtuelles des sites historiques ou culturels de chaque ville. L'AR peut être employée pour enrichir les manuels scolaires avec des contenus interactifs, par exemple des simulations historiques ou scientifiques.
3. **Applications de Langue** :
 - **Exemple : Duolingo ou Babbel**
 - Encouragez l'apprentissage des langues (français et italien) parmi les étudiants des deux régions via des applications ludiques, ce qui facilite la communication et renforce les liens culturels.

Méthodologies Pédagogiques

1. **Pédagogie de Projet** :
 - Encouragez les étudiants des deux villes à travailler ensemble sur des projets, par exemple sur des thèmes comme le développement durable, l'histoire commune européenne, ou la cuisine traditionnelle. Ce travail collaboratif

favorise l'apprentissage actif et le développement de compétences transversales comme la gestion de projet et la communication interculturelle.

2. **Méthode Flipped Classroom (Classe Inversée) :**

- Avant une interaction conjointe, les étudiants étudient le matériel chez eux à travers des vidéos ou des lectures, et utilisent le temps de classe pour des discussions approfondies ou des activités pratiques. Cette méthode peut être particulièrement efficace pour des échanges culturels où les étudiants préparent des présentations sur leur culture locale à partager ensuite dans un contexte interactif.

3. **Gamification :**

- Intégrez des éléments de jeu dans l'apprentissage, tels que des points, des niveaux, et des badges pour motiver et engager les étudiants. Par exemple, organisez un concours culturel entre les écoles, où les étudiants gagnent des points en complétant des quêtes qui incluent l'apprentissage de la langue, la cuisine, ou l'histoire de l'autre région.

Ces outils et méthodes peuvent aider à rendre l'apprentissage plus interactif, engageant, et efficace, tout en construisant des ponts culturels et éducatifs entre Saint-Zacharie et Arienzo. Ils sont également adaptatifs et peuvent être ajustés en fonction des réactions et des besoins spécifiques des participants au projet.

Pays Bénéficiaires et Lieu des Activités

Pays Bénéficiaires :

- **Directement** : France et Italie, puisque Saint-Zacharie et Arienzo sont les lieux principaux du projet. Ces communautés bénéficieront directement des échanges culturels, éducatifs et des initiatives conjointes.
- **Indirectement** : D'autres pays de l'UE pourraient bénéficier des meilleures pratiques et des leçons apprises, notamment les pays voisins tels que l'Espagne, l'Allemagne, et la Belgique, qui pourraient être intéressés par des modèles similaires de jumelage.

Choix des Pays :

- Ces pays ont été choisis en raison de leur proximité géographique, de leur similitude en matière de défis socio-économiques et culturels, et de leur potentiel à renforcer la coopération transfrontalière dans l'UE.

Lieu des Activités :

- Les activités se dérouleront principalement à Saint-Zacharie et Arienzo, avec des événements spécifiques, des ateliers, et des échanges en ligne pouvant impliquer d'autres régions via des plateformes numériques.

Synergies avec d'autres Projets de l'UE

Appui sur des Projets Antérieurs :

- Si des projets similaires ont été menés sous des programmes comme Erasmus+ ou Horizon Europe, votre projet peut s'appuyer sur leurs résultats, adoptant des approches qui ont été testées et éprouvées, tout en étendant leur portée ou en les adaptant à de nouveaux contextes culturels ou éducatifs.

Relations avec les Développements Existant :

- Votre projet pourrait compléter des initiatives telles que les politiques de jeunesse de l'UE ou les programmes d'intégration culturelle, en intégrant des éléments spécifiques tels que l'innovation numérique ou les échanges intergénérationnels.

Complémentarité avec les Interventions des États Membres

Égalité des Sexes et Non-Discrimination :

- Assurez-vous que votre projet respecte et promeut les directives de l'UE sur l'égalité des sexes et la non-discrimination. Par exemple, en garantissant que les activités permettent une participation équitable des femmes et des hommes, et en adaptant les activités pour inclure des personnes de différents milieux et capacités.

Avantages par rapport aux Politiques Nationales :

- Expliquez comment le projet se complète avec les politiques nationales des États membres concernés, telles que les efforts de la France et de l'Italie dans l'éducation et l'intégration culturelle, en apportant une dimension européenne qui renforce ces initiatives.

En tenant compte de ces éléments dans votre proposition, vous renforcerez non seulement la pertinence et l'impact de votre projet dans le cadre européen, mais aussi sa contribution aux objectifs plus larges de l'UE en termes de coopération et d'intégration sociale et culturelle.

2 – Qualité

2.1 Concept et méthodologie

Concept et Méthodologie du Projet de Jumelage

Approche Globale : Le projet de jumelage entre Saint-Zacharie et Arienzo est conçu pour renforcer la coopération culturelle, éducative et sociale entre ces deux communautés, tout en favorisant une meilleure compréhension et intégration européenne. L'approche adoptée repose sur une combinaison de méthodes pédagogiques innovantes et l'utilisation de technologies avancées pour faciliter les échanges interculturels et l'apprentissage mutuel.

Cadre logique

Problèmes	→	Objectifs	→	Activités	→	Résultats attendus
Isolement social des seniors, faible engagement des jeunes, méconnaissance des droits européens, stéréotypes de genre		Renforcer la participation citoyenne, créer du lien intergénérationnel, promouvoir l'égalité et la solidarité		Ateliers, expositions, débats, échanges culturels		Connaissances accrues, cohésion sociale renforcée, sentiment d'appartenance à l'UE

Plan de travail (WP1)

Activité	Calendrier	Responsable	Livrables
Atelier intergénérationnel sur l'Europe et l'écologie	Mois 2	Saint-Zacharie	Rapport et vidéos
Festival artistique « Identité européenne »	Mois 4	Arienzo	Exposition et catalogue
Ateliers droits des citoyens & égalité des genres	Mois 6	Saint-Zacharie & Arienzo	Fiches pédagogiques
Échange sur les politiques de l'UE	Mois 8	Saint-Zacharie	Restitution publique

Méthodologies Clés :

1. Pédagogie de Projet :

- Cette méthode sera centrale dans notre approche, engageant les participants dans des projets collaboratifs qui nécessitent une planification, une recherche et une exécution conjointe. Cela encourage non seulement l'apprentissage actif mais aussi le développement de compétences en gestion de projet et en travail d'équipe transnational.

2. Utilisation des Technologies Numériques :

- Le recours à des plateformes d'apprentissage en ligne et à des outils de réalité virtuelle permettra de surmonter les barrières géographiques et de rendre les interactions entre les participants plus fréquentes et impactantes. Ces outils offrent également des possibilités d'adaptation pédagogique individualisée et de suivi en temps réel de la progression des apprenants.

3. Approches Participatives :

- Les ateliers, les séminaires et les forums seront conçus pour être hautement interactifs, permettant aux participants de jouer un rôle actif dans leur apprentissage. Cela inclut l'utilisation de méthodes telles que le brainstorming, le peer-to-peer learning et les simulations, qui favorisent l'engagement et la réflexion critique.

Considérations Éthiques et de Sécurité :

Conformité éthique

Le projet adhère aux valeurs et normes de l'UE. Pour les activités impliquant des enfants, nous appliquons les normes « Keeping Children Safe » (formations des encadrants, autorisations parentales, environnement sécurisé).

- **Respect de la Diversité et de l'Inclusion** : Toutes les activités respecteront les principes de non-discrimination et d'égalité des chances. Des efforts seront faits pour assurer une représentation équilibrée des genres, des tranches d'âge et des capacités différentes.
- **Protection des Données et Confidentialité** : Les outils numériques utilisés seront conformes au RGPD pour garantir la sécurité des données personnelles des participants. Des protocoles stricts de confidentialité et de sécurité seront mis en place pour protéger les informations échangées durant le projet.

Prévention des Risques : Des évaluations des risques seront régulièrement menées pour identifier et atténuer les potentiels préjudices liés à la participation au projet. Cela comprend la mise en œuvre de mesures de soutien psychologique et la formation des animateurs aux premiers secours émotionnels et physiques.

Gestion des risques

Risques	Atténuation
Faible participation	Mobilisation via associations, écoles, réseaux sociaux
Problèmes logistiques	Planning réaliste, prestataires locaux, plan B
Retrait de partenaires	Accord préalable sur responsabilités, comité de pilotage

Plan d'intégration de l'égalité des sexes

Pour chaque activité :

- Participation équilibrée femmes/hommes.
- Supports inclusifs en langage et visuels.
- Suivi avec indicateurs désagrégés par sexe, âge et handicap.

Pourquoi Ces Méthodologies ? : Ces approches ont été choisies parce qu'elles sont éprouvées pour leur efficacité dans la promotion de l'apprentissage significatif et l'engagement actif, tout en facilitant la collaboration transnationale. Elles sont particulièrement adaptées pour atteindre les objectifs du projet, qui nécessitent une intégration profonde et personnelle des connaissances et des valeurs culturelles entre les participants de différentes régions.

En combinant ces méthodologies avec une attention rigoureuse aux questions d'éthique et de sécurité, le projet vise à offrir une expérience enrichissante et sécurisée pour tous les participants, contribuant ainsi à une meilleure cohésion et compréhension au sein de l'Union européenne.

2.2 constitution d'un Consortium

Coopération dans le Consortium et Division des Rôles

Introduction : Ce projet implique la collaboration de plusieurs partenaires, chacun apportant des compétences et des ressources uniques qui sont essentielles à la réalisation de nos objectifs. La coopération est structurée de manière à maximiser l'efficacité tout en assurant une gestion fluide et une communication claire entre tous les membres du consortium.

Description des Participants :

1. **Coordinateur du Projet (Entité principale) :**
 - **Rôle :** Diriger et coordonner le projet, servir de point de contact principal pour les communications externes, gérer la répartition des fonds, et surveiller les progrès globaux.
 - **Expertise :** Expérience considérable dans la gestion de projets européens et compétences spécifiques liées au thème du projet.
2. **Participant A (Université/Institut de Recherche) :**
 - **Rôle :** Conduire les recherches nécessaires, apporter une expertise technique, et contribuer à la rédaction des rapports de recherche.
 - **Expertise :** Spécialisation dans les études [spécifier le domaine], avec un accès à des ressources académiques et laboratoires de pointe.
3. **Participant B (ONG/Association) :**
 - **Rôle :** Mobiliser les communautés locales, implémenter les activités sur le terrain, et assurer la diffusion des résultats du projet auprès du public et des parties prenantes concernées.
 - **Expertise :** Engagement dans [domaine d'action de l'ONG], avec une forte présence locale et une expérience en communication communautaire.
4. **Participant C (Entreprise/SME) :**
 - **Rôle :** Fournir des technologies ou des solutions innovantes, soutenir l'aspect technique du projet, et exploiter les résultats commercialement.
 - **Expertise :** Leader dans [domaine technologique ou industriel], avec des capacités de R&D et de commercialisation.

Partenaires Associés (si applicable) :

- **Description :** D'autres entités, telles que des institutions non gouvernementales, des collectivités territoriales ou des entreprises, peuvent participer en fournissant des ressources supplémentaires, des connaissances spécifiques, ou en facilitant l'accès à certains groupes cibles.
- **Rôle et Contribution :** Chaque partenaire associé soutient le projet par des contributions spécifiques qui renforcent les capacités du consortium et étendent son impact.

Gestion et Communication :

- **Mécanismes de Coordination :** Des réunions régulières du consortium, des conférences vidéo et des systèmes de gestion de projet en ligne pour assurer la coordination et le suivi des activités.

- **Partage des Ressources** : Une plateforme collaborative sera utilisée pour le partage des données, des documents, et des ressources entre les partenaires, garantissant l'accès équitable et la transparence.

Sécurité et Éthique :

- Tous les partenaires s'engagent à respecter les normes éthiques les plus élevées, à protéger les données personnelles selon les règlements de l'UE, et à prendre des mesures pour minimiser les risques pour les participants et les communautés impliquées.

Conclusion : Cette division claire des rôles et cette coopération étroite entre les participants sont cruciales pour le succès du projet. Chaque partenaire a été choisi pour son expertise unique et son engagement envers les objectifs du projet, garantissant une approche holistique et intégrée.

2.3 équipes du projet et experts

Introduction : Ce projet s'appuie sur une équipe multidisciplinaire composée de professionnels hautement qualifiés pour garantir son succès. Chaque membre de l'équipe possède des compétences spécifiques qui contribueront à la réalisation des objectifs du projet. Les équipes travailleront en étroite collaboration, en utilisant des méthodes de gestion de projet agile pour s'adapter rapidement aux défis et aux opportunités.

Composition et Rôles des Équipes :

1. Chef de Projet (Catégorie budgétaire A)

- **Tâches** : Supervision globale du projet, gestion de l'équipe, liaison avec les parties prenantes, et reporting financier et technique.
- **Profil** : Expérience solide en gestion de projets, compétences en leadership et en communication.

2. Expert/Conseiller/Chercheur Senior (Catégorie budgétaire A)

- **Tâches** : Fournir une expertise technique, développer des stratégies de recherche, analyser des données, et rédiger des rapports.
- **Profil** : Doctorat ou expérience équivalente dans le domaine pertinent, publications dans des revues reconnues.

3. Expert/Conseiller/Chercheur Junior (Catégorie budgétaire A)

- **Tâches** : Assistance dans la recherche, collecte de données, et préparation de matériel pour des publications et présentations.
- **Profil** : Master dans un domaine pertinent, expérience de recherche, capacité d'analyse.

4. Formateurs/Enseignants (Catégorie budgétaire A)

- **Tâches** : Conception et Livrables de modules de formation, évaluation des participants, adaptation des contenus pédagogiques.
- **Profil** : Expérience en enseignement ou formation, compétences pédagogiques, bonne connaissance du secteur concerné.

5. Personnel Technique (Catégorie budgétaire A)

- **Tâches** : Support technique pour les outils et technologies utilisés dans le projet, maintenance et mise à jour des équipements, assistance aux utilisateurs.

- **Profil** : Formations techniques pertinentes, expérience en support informatique ou en gestion de plateformes en ligne.

6. Personnel Administratif (Catégorie budgétaire A)

- **Tâches** : Gestion des tâches administratives du projet, support logistique, organisation des réunions et des déplacements, gestion des documents.
- **Profil** : Compétences en gestion administrative, expérience en coordination de projets, excellentes capacités organisationnelles.

Méthodes de Travail :

- Les équipes utiliseront des logiciels de gestion de projet comme Asana ou Microsoft Project pour planifier, suivre et collaborer sur les différentes tâches.
- Des réunions hebdomadaires et des revues de sprint seront organisées pour assurer la cohérence des objectifs, la résolution des problèmes et l'adaptation rapide aux changements.
- Des sessions de formation interne seront également mises en place pour renforcer les compétences des membres de l'équipe en fonction des besoins émergents du projet.

CV des Acteurs Clés :

- Les CV détaillés de tous les acteurs clés seront fournis en annexe pour démontrer leur qualification et leur adéquation avec les rôles assignés dans le projet.
- Pour compléter le tableau que vous avez mentionné, je vais créer une structure avec des exemples basés sur les descriptions de rôles que nous avons discutées précédemment. Vous pouvez remplir ou modifier les détails en fonction des personnes et des organisations spécifiques impliquées dans votre projet. Voici un modèle pour vous aider : EXEMPLE

Nom et Fonction	Organisation	Rôle/Tâches/Profil Professionnel et Expertise
Dr. Alice Durand, Chef de Projet	[Nom de l'organisation]	Supervision du projet, gestion de l'équipe, liaison avec les parties prenantes, reporting. Expertise en gestion de projets avec 10 ans d'expérience.
Prof. Marc Lefèvre, Expert Senior	[Nom de l'Université]	Développement des stratégies de recherche, analyse de données, rédaction de rapports. Spécialiste en [domaine], avec plusieurs publications dans des revues internationales.
Jeanne Petit, Expert Junior	[Nom de l'organisation]	Assistance en recherche, collecte et analyse de données, préparation de publications. Master en [domaine], expérience préalable en projets de recherche.
M. Henri Dupont, Formateur	[Nom de l'institut de formation]	Conception et Livrables de formations, évaluation des participants, adaptation des contenus. Expérience significative en formation adulte, spécialisé en [domaine].
Sarah Martin, Personnel Technique	[Nom de l'organisation]	Support technique pour les outils du projet, maintenance, assistance utilisateur. Formation en technologies de l'information, 5 ans d'expérience dans le support technique.
Émilie Renaud, Personnel Administratif	[Nom de l'organisation]	Gestion administrative du projet, support logistique, organisation des réunions. Compétences avancées en administration, gestion efficace des documents et logistique.

Utilisation de Ressources Extérieures

Introduction : Notre projet nécessite une diversité de compétences et de ressources, certaines ne se trouvant pas actuellement au sein de notre organisation. Pour combler ces lacunes, nous avons prévu de nous appuyer sur des contributions externes, qui incluent des organisations partenaires et des sous-traitants. Ceux-ci seront intégrés dans le projet de manière à respecter pleinement les exigences de qualité, d'éthique, et de non-discrimination.

Stratégie de Mobilisation des Ressources Extérieures :

1. Organisations Partenaires :

- Nous collaborerons avec des institutions académiques, des ONG, et des entreprises privées qui peuvent fournir des expertises spécifiques non disponibles en interne. Ces partenariats seront basés sur des accords de collaboration clairement définis qui stipulent les contributions de chaque partie.

2. Sous-traitance :

- Pour les tâches spécifiques nécessitant des compétences hautement spécialisées ou des ressources techniques que nous ne possédons pas, nous ferons appel à des sous-traitants. Cela pourrait inclure des services comme l'analyse statistique avancée, la traduction de documents, ou la gestion de technologies spécifiques.

Critères de Sélection des Sous-Traitants :

- **Expertise et Fiabilité** : Les sous-traitants seront choisis sur la base de leur expertise technique, de leur réputation, et de leur capacité à livrer des résultats de haute qualité.
- **Conformité aux Normes Éthiques et Légales** : Tous les sous-traitants doivent respecter les lois locales et internationales pertinentes, y compris celles relatives à l'égalité des chances et à la non-discrimination.
- **Sensibilisation aux Questions de Genre** : Ils devront démontrer leur engagement envers l'égalité des genres et l'intégration de la non-discrimination dans leurs pratiques de travail.

Tableau des Sous-Traitants (Section 4) : Nous fournirons un tableau détaillé listant tous les sous-traitants, leur rôle dans le projet, les tâches spécifiques qui leur seront confiées, et les mécanismes de contrôle en place pour assurer la qualité et l'éthique de leur travail.

Mesures de Suivi et d'Évaluation :

- **Contrats de Performance** : Les contrats avec les sous-traitants incluront des clauses de performance claires, des délais de Livrables, et des standards de qualité à respecter.
- **Révisions Périodiques** : Des évaluations régulières seront menées pour s'assurer que tous les sous-traitants respectent nos exigences en termes de qualité, de délais, et d'intégration des dimensions de genre et de non-discrimination.
- **Formation et Sensibilisation** : Nous organiserons des sessions de formation pour les sous-traitants sur l'importance de l'égalité des genres et de la non-discrimination dans le contexte du projet.

Conclusion : En utilisant ces ressources externes, nous maximisons la portée et l'impact de notre projet tout en adhérant strictement à nos principes éthiques et à notre engagement envers l'égalité des genres et la non-discrimination. Cette approche assure non seulement la qualité et l'efficacité du projet, mais renforce également notre responsabilité sociale et notre conformité aux normes européennes.

2.4 Gestion du consortium et prise de décision

Introduction : La gestion efficace d'un consortium exige des structures claires et des mécanismes de prise de décision bien définis pour garantir la cohérence, la collaboration et l'efficacité. Notre consortium est composé de divers partenaires, chacun apportant des compétences et des perspectives uniques au projet. Afin de naviguer efficacement cette diversité, nous avons mis en place des structures de gestion et des procédures de décision adaptées aux besoins du projet.

Structures de Gestion :

1. **Comité de Pilotage (Steering Committee)** :
 - **Composition** : Composé des représentants principaux de chaque organisation partenaire, incluant au moins un membre de la direction de chaque entité.
 - **Rôle** : Le Comité de Pilotage est responsable de la supervision stratégique du projet, assurant que les objectifs du projet sont atteints, les ressources correctement allouées, et les risques adéquatement gérés.
 - **Fréquence des réunions** : Les réunions se tiendront trimestriellement ou selon les besoins du projet pour évaluer l'avancement et prendre des décisions clés.
2. **Groupe de Travail Technique (Technical Working Group)** :
 - **Composition** : Experts techniques de chaque partenaire, choisis pour leur expertise spécifique liée au projet.
 - **Rôle** : Ce groupe s'occupe des aspects opérationnels et techniques du projet, incluant le développement des produits ou services, la gestion de la qualité et l'innovation.
 - **Fréquence des réunions** : Rencontres mensuelles ou plus fréquentes, selon les phases critiques du projet.

Mécanismes de Prise de Décision :

1. **Processus Décisionnel** :
 - Les décisions importantes, telles que les modifications majeures du plan de projet, les allocations budgétaires supplémentaires, ou les changements dans la gouvernance du consortium, requièrent l'approbation du Comité de Pilotage.
 - Les décisions opérationnelles sont déléguées au Groupe de Travail Technique, qui peut prendre des décisions à la majorité simple.
2. **Résolution des Conflits** :
 - En cas de désaccord, un processus de médiation est prévu. Si un consensus ne peut être atteint, le Comité de Pilotage interviendra pour prendre une décision finale.

- Une procédure d'escalade est établie pour les problèmes critiques, permettant une révision rapide et efficace des décisions contestées à un niveau plus élevé de gestion.

Transparence et Communication :

- Des comptes-rendus des réunions du Comité de Pilotage et du Groupe de Travail Technique seront distribués à tous les partenaires pour maintenir la transparence.
- Un système de gestion de projet en ligne sera utilisé pour documenter toutes les décisions et permettre un accès facile et sécurisé aux informations du projet pour tous les partenaires.

Conclusion : Cette structure de gestion et ces mécanismes de prise de décision sont conçus pour assurer que notre consortium fonctionne de manière efficace, démocratique et transparente, avec une capacité robuste à répondre rapidement aux défis et à saisir les opportunités. Ils sont essentiels pour maintenir l'alignement stratégique et opérationnel entre les divers partenaires et pour garantir le succès du projet.

2.5 Gestion du projet, assurance-qualité et stratégie de surveillance et d'évaluation

Introduction : La réussite de ce projet repose sur une mise en œuvre rigoureuse et de haute qualité, achevée dans les délais impartis. Pour atteindre cet objectif, nous avons établi un système de gestion du projet robuste, complété par une stratégie de surveillance et d'évaluation qui intègre des considérations de genre et de non-discrimination.

Gestion du Projet et Assurance-Qualité :

- 1. Planification et Contrôle :**
 - **Planification détaillée :** Utilisation de logiciels de gestion de projet tels que MS Project pour élaborer un plan de projet détaillé, incluant toutes les activités, les jalons, et les délais.
 - **Révisions périodiques :** Organisation de réunions de suivi hebdomadaires et de revues de projet mensuelles pour assurer que le projet reste sur la bonne voie et respecte les délais fixés.
- 2. Assurance-Qualité :**
 - **Normes et Procédures :** Définition de normes de qualité claires pour tous les livrables du projet et mise en place de procédures de contrôle de qualité pour leur validation.
 - **Audits de qualité :** Réalisation d'audits internes et, si nécessaire, externes pour s'assurer de la conformité avec les normes de qualité établies.

Stratégie de Surveillance et d'Évaluation :

- 1. Suivi Continu :**
 - **Mécanismes de suivi :** Mise en place de tableaux de bord pour le suivi des progrès en temps réel et l'utilisation d'outils de reporting pour collecter des données sur la performance du projet.

- **Indicateurs de performance clés (KPI)** : Définition de KPIs pour chaque aspect du projet, permettant de mesurer l'efficacité des activités et d'identifier rapidement les zones nécessitant une attention particulière.
2. **Évaluation** :
- **Méthodes d'évaluation** : Combinaison d'évaluations formatives (au cours du projet) et sommatives (à la fin du projet) pour mesurer les résultats et l'impact global.
 - **Indicateurs Quantitatifs et Qualitatifs** :
 - Indicateurs quantitatifs (taux de participation, diversité des participants).
 - Indicateurs qualitatifs (enquêtes de satisfaction, témoignages).
 - Comité d'évaluation avec rapport final.

Intégration des Considérations de Genre et de Non-Discrimination :

- **Indicateurs Sensibles au Genre** :
 - Par exemple, mesurer l'augmentation du taux d'emploi parmi les femmes bénéficiaires ou évaluer les changements dans les attitudes envers l'égalité des sexes au sein des communautés cibles.
- **Analyse différenciée selon le sexe** : Assurer que toutes les données collectées sont ventilées par sexe (et autres variables pertinentes telles que l'âge et le handicap) pour permettre une analyse précise de l'impact sur différents groupes.

Conclusion : Cette approche structurée garantit que la gestion du projet, l'assurance qualité, et les stratégies de surveillance et d'évaluation sont intégrées de manière cohérente pour atteindre les objectifs du projet tout en respectant les principes d'équité et de non-discrimination. Cela permet non seulement d'assurer la qualité et la conformité des livrables, mais aussi de mesurer et d'optimiser l'impact social du projet.

Cette réponse détaille les différentes composantes nécessaires pour une gestion de projet efficace, l'assurance de la qualité, et une stratégie de surveillance et d'évaluation robuste, tout en mettant un accent particulier sur l'inclusion et l'équité.

3 IMPACT

3.1 Impact et Ambition

Effets à Court, Moyen et Long Terme:

1. **À Court Terme:**
- Les participants acquerront immédiatement de nouvelles compétences ou connaissances grâce aux activités du projet, par exemple des ateliers ou des formations.
 - Amélioration de la sensibilisation et de la compréhension des enjeux liés à l'égalité des sexes et à la non-discrimination parmi les groupes cibles.

2. À Moyen Terme:

- Application des compétences acquises pour améliorer les conditions personnelles et professionnelles des participants, telles que l'amélioration des opportunités d'emploi.
- Changements dans les politiques ou pratiques au niveau organisationnel ou communautaire en réponse aux résultats du projet.

3. À Long Terme:

- Impact durable sur les capacités et la résilience des groupes cibles grâce à l'amélioration continue des compétences acquises.
- Contributions à des changements sociétaux plus larges en matière d'égalité des sexes et de non-discrimination, influençant potentiellement la législation ou les normes culturelles.

Groupes Cibles et Bénéfices Concrets:

- **Groupes Cibles:** Incluent les femmes en milieu rural, les jeunes défavorisés, les minorités ethniques, etc.
- **Bénéfices Concrets:**
 - Accès à des formations certifiantes qui améliorent l'employabilité.
 - Sensibilisation accrue aux droits et aux services disponibles pour lutter contre la discrimination.

Réduction de l'Écart Identifié:

- Le projet abordera l'écart en termes d'accès limité à l'éducation professionnelle de qualité pour certains groupes marginalisés. Les activités, telles que les formations spécifiques et les programmes de mentorat, sont conçues pour équiper ces groupes avec les compétences nécessaires pour surmonter ces barrières.

Contribution à l'Amélioration de la Situation:

- **Avant le Projet:** Faible participation des groupes cibles dans le secteur formel de l'emploi.
- **Après le Projet:** Augmentation de la participation grâce aux compétences acquises et à la sensibilisation accrue chez les employeurs concernant l'importance de l'inclusion.

Promotion de l'Égalité des Sexes et de la Non-Discrimination:

- Des modules de formation spécifiques seront inclus pour sensibiliser tous les participants aux questions d'égalité des sexes.
- Les indicateurs sensibles au genre, tels que le nombre de femmes par rapport aux hommes bénéficiant du projet, seront utilisés pour évaluer l'impact.

Innovation et Ambition:

- Le projet introduira une méthode innovante de formation en ligne combinée à des ateliers en personne pour garantir l'accessibilité et l'efficacité.

- L'ambition est de dépasser le statu quo en intégrant des approches pédagogiques qui prennent en compte la diversité des styles d'apprentissage et des besoins des participants, promouvant ainsi l'égalité des chances.

Indicateurs de Suivi et d'Évaluation:

- **Quantitatifs:** Taux de réussite des formations, nombre de participants par groupe démographique, taux d'emploi après six mois.
- **Qualitatifs:** Satisfaction des participants, témoignages sur l'amélioration personnelle et professionnelle, impact perçu sur les attitudes envers la diversité et l'inclusion.

3.2 Communication, dissémination et visibilité

Introduction : Une stratégie de communication efficace est cruciale pour maximiser l'impact du projet et garantir la reconnaissance de son financement par l'Union européenne. Cette stratégie vise à informer et engager divers groupes cibles ainsi que le grand public, en utilisant des canaux diversifiés et inclusifs.

Stratégie de Communication et de Diffusion :

Stratégie de diffusion

- Articles dans les médias locaux et régionaux.
 - Publications régulières sur les sites et réseaux sociaux des municipalités.
 - Expositions et restitutions publiques.
 - Communication inclusive (visuels inclusifs, langage non sexiste).
1. **Objectifs :**
 - Augmenter la sensibilisation aux objectifs et aux résultats du projet.
 - Promouvoir l'importance de l'égalité des sexes et de la non-discrimination.
 - Assurer la visibilité du soutien financier de l'UE.
 2. **Groupes Cibles et Parties Prenantes :**
 - **Groupes Cibles :** Bénéficiaires directs du projet, comme les femmes en zones rurales, les jeunes issus de milieux défavorisés, les minorités.
 - **Parties Prenantes :** Décideurs politiques, organisations non gouvernementales, institutions académiques et entreprises partenaires.
 - **Grand Public :** Communauté générale qui peut bénéficier indirectement des enseignements et innovations du projet.
 3. **Canaux de Communication :**
 - **Site Web du Projet :** Lancement d'un site dédié avec des mises à jour régulières, des articles de fond et des ressources téléchargeables.
 - **Réseaux Sociaux :** Utilisation de Facebook, Twitter, LinkedIn pour des mises à jour fréquentes, interagir avec le public et diffuser des informations importantes.
 - **Newsletters :** Envoi régulier de newsletters aux abonnés, comprenant des mises à jour du projet, des histoires de réussite et des invitations à des événements.

- **Ateliers et Webinaires** : Organisation d'événements en ligne et en personne pour former les parties prenantes et diffuser les résultats du projet.
 - **Matériel Promotionnel** : Création de brochures, de flyers et de vidéos qui mettent en avant les réussites du projet et le soutien de l'UE, distribués lors d'événements et disponibles en ligne.
- 4. Inclusion et Représentation :**
- **Langage Inclusif** : Utilisation d'un langage qui respecte la diversité et promeut l'égalité, en évitant les stéréotypes de genre.
 - **Accessibilité** : Assurer que tous les matériaux et événements sont accessibles aux personnes handicapées, par exemple en fournissant des versions des documents en langage facile à lire et à comprendre, et en utilisant des interprètes en langue des signes pour les événements.
 - **Visuels Positifs** : Création de contenus visuels qui représentent des femmes et des hommes dans une diversité de rôles actifs et autonomes.
- 5. Visibilité du Financement de l'UE :**
- **Logo et Mentions** : Inclusion systématique du logo de l'UE sur tous les matériaux de communication et mention du soutien de l'UE dans toutes les communications publiques.
 - **Rapports et Publications** : Mentionner explicitement le financement de l'UE dans tous les rapports et publications issus du projet.

Conclusion : Notre stratégie de communication vise non seulement à diffuser les résultats et les bénéfices du projet mais aussi à renforcer la conscience de l'importance de l'égalité des sexes et de la non-discrimination. En mettant en œuvre cette stratégie, nous espérons maximiser l'impact du projet et renforcer la visibilité du soutien crucial de l'Union européenne.

Effet multiplicateur

- Présentation des résultats à d'autres municipalités et réseaux.
- Modèle d'atelier et kit pédagogique mis à disposition en open-access pour réutilisation.

3.3 Durabilité et continuation

Introduction : Assurer la durabilité du projet est crucial pour maintenir ses bénéfices au-delà de la période de financement initiale. Nous avons conçu notre projet pour qu'il ait un impact durable et continu, en mettant en place des mécanismes de suivi et des stratégies de continuation efficaces.

Stratégie de Suivi :

- Engagement des villes à maintenir un groupe de travail commun après le projet.
- Inscription de certaines activités (ateliers droits des citoyens, expositions) dans les programmes éducatifs et culturels annuels.
- Élaboration de recommandations locales pour influencer les politiques publiques.

Exemples d'activités prévues

- Ateliers intergénérationnels sur l'Europe et l'écologie.
Festival artistique collaboratif (Nouveau Bauhaus Européen).
Ateliers interactifs sur les droits de citoyenneté européenne et prévention des violences.
Débat public « l'Europe dans nos vies » avec des représentants de l'UE.

Continuation des Activités Clés :

- **Formations et Ateliers** : Les programmes de formation développés seront intégrés dans les curriculums locaux ou les politiques des organisations partenaires pour assurer leur pérennité.
- **Partenariats Locaux** : Renforcement des partenariats avec les autorités locales, les écoles, et les ONG pour continuer à promouvoir et à utiliser les outils et ressources développés par le projet.

Ressources Nécessaires :

- **Financement** : Identification de sources de financement alternatives, telles que des subventions locales, des partenariats privés, ou des campagnes de crowdfunding pour soutenir la continuation des activités.
- **Personnel** : Maintien d'une équipe réduite pour la gestion du projet et la mise en œuvre des activités continues, soutenue par des bénévoles et des collaborateurs locaux.

Utilisation des Résultats :

- **Partage des Connaissances** : Les résultats et les meilleures pratiques du projet seront documentés et partagés à travers des plateformes en ligne, des conférences et des publications, pour influencer et informer d'autres initiatives similaires.
- **Incorporation dans les Politiques** : Travail avec les décideurs politiques pour intégrer les succès du projet dans les politiques ou programmes nationaux ou régionaux.

Synergies avec D'autres Activités :

- **Projets de l'UE et Autres Initiatives** : Exploration de synergies avec d'autres projets financés par l'UE ou par d'autres bailleurs de fonds qui peuvent bénéficier ou renforcer les résultats du projet. Par exemple, collaboration avec des projets éducatifs ou sociaux qui visent à améliorer l'accès à l'éducation ou à l'emploi pour les groupes cibles du projet.
- **Complémentarités** : Utilisation des infrastructures ou des ressources développées dans le cadre du projet pour soutenir des activités complémentaires, telles que des programmes de mentorat ou des initiatives entrepreneuriales pour les jeunes et les femmes.

Conclusion : En planifiant soigneusement la durabilité et la continuation du projet, nous assurons que les bénéfices ne sont pas limités à la durée du financement initial mais

continuent à influencer positivement les vies des bénéficiaires et à contribuer à des changements sociaux plus larges. Cette approche garantit que l'investissement de l'UE continue de porter ses fruits bien après la fin du projet.

4 -PLANIFICATION DU TRAVAIL, WORK PACKAGE, ACITIVITES, RESSOURCES ET ECHEANCES

4.1 Work Plan

Introduction : Le plan de travail structure de manière détaillée toutes les activités du projet, réparties en lots de travaux (Work Packages - WPs), chacun avec des objectifs spécifiques, des livrables clairs et des échéances précises. Cette organisation permet d'assurer une progression logique et efficace des travaux.

Structure des Lots de Travaux (Work Packages) ATTENTION Livrables

1. WP1 : Gestion du projet et coordination

- **Objectifs** : Assurer une gestion efficace du projet, la coordination entre partenaires, et le respect des échéances et budgets.
- **Activités principales** :
 - Mise en place d'outils de gestion de projet
 - Organisation de réunions régulières du comité de pilotage
 - Reporting périodique et gestion des risques
- **Livrables** : Rapports de progression, comptes rendus de réunion, mise à jour des plans de risques.

2. WP2 : Recherche et développement

- **Objectifs** : Effectuer les recherches nécessaires pour développer les contenus, outils, ou services du projet.
- **Activités principales** :
 - Revue de la littérature et collecte de données
 - Développement de prototypes ou de premières versions des outils/services
- **Livrables** : Rapports de recherche, prototypes.

3. WP3 : Formation et dissémination

- **Objectifs** : Former les utilisateurs cibles et disséminer les résultats pour assurer l'adoption et l'impact maximal.
- **Activités principales** :
 - Développement et mise en œuvre de modules de formation
 - Organisation de webinaires et d'ateliers
 - Création et distribution de matériel promotionnel
- **Livrables** : Programmes de formation, enregistrements de webinaires, matériel de dissémination.

4. WP4 : Évaluation et suivi

- **Objectifs** : Évaluer l'efficacité du projet et suivre son impact à long terme.
- **Activités principales** :
 - Mise en œuvre de méthodes d'évaluation quantitative et qualitative

- Suivi et évaluation des impacts sur les groupes cibles
 - **Livrables** : : Rapports d'évaluation, études de cas, recommandations pour des améliorations futures.
- 5. **WP5 : Assurance qualité et contrôle**
 - **Objectifs** : Garantir la qualité des livrables et le respect des normes tout au long du projet.
 - **Activités principales** :
 - Audits internes et revues de qualité
 - Mise en œuvre des ajustements basés sur les retours d'évaluation
 - **Livrables** : Rapports d'audit, documentation de contrôle de qualité.

Présentation Graphique : Diagramme de Gantt

Utilisation du Diagramme de Gantt :

- Le diagramme de Gantt illustre la planification temporelle des lots de travaux, en montrant clairement le début et la fin prévue de chaque WP, ainsi que les chevauchements et les dépendances entre eux. Cela facilite la visualisation de la progression du projet et aide à maintenir une timeline cohérente.

4.2 Work Packages, activités, ressources et échéances

WP1 : Gestion et Coordination du Projet

- **Objectif** : Assurer une gestion efficace du projet, une coordination optimale entre tous les partenaires et parties prenantes, ainsi qu'une communication fluide.
- **Activités** :
 - Mise en place de l'infrastructure de gestion du projet.
 - Organisation de réunions mensuelles de coordination.
 - Mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation.
- **Jalons** :
 - Installation de l'outil de gestion de projet.
 - Première réunion de lancement du projet.
- **Livrables** :
 - Rapports d'avancement trimestriels.
 - Documentation des procédures de gestion et de communication.

WP2 : Développement et Implémentation

- **Objectif** : Concevoir et développer les outils/services prévus par le projet, puis les implémenter efficacement auprès des groupes cibles.
- **Activités** :
 - Recherche et développement des outils/services.
 - Tests pilotes et itérations basées sur les retours.
 - Déploiement final des outils/services.
- **Jalons** :
 - Achèvement du prototype.
 - Réalisation des tests utilisateurs.

- **Livrables :**
 - Outils ou services développés.
 - Rapport d'évaluation des tests pilotes.

WP3 : Formation et Sensibilisation

- **Objectif :** Éduquer et former les groupes cibles et les parties prenantes sur l'utilisation et les avantages des outils/services développés.
- **Activités :**
 - Création de matériel de formation.
 - Organisation de sessions de formation et d'ateliers.
 - Campagnes de sensibilisation.
- **Jalons :**
 - Développement complet des modules de formation.
 - Première session de formation réalisée.
- **Livrables :**
 - Matériel de formation.
 - Rapports de feedback des participants.

WP4 : Évaluation et Impact

- **Objectif :** Évaluer l'efficacité du projet et son impact sur les groupes cibles et les parties prenantes.
- **Activités :**
 - Suivi et évaluation continus des activités et de leur impact.
 - Collecte et analyse de données.
 - Préparation de rapports finaux d'impact.
- **Jalons :**
 - Collecte des premières données d'impact.
 - Analyse intermédiaire de l'impact.
- **Livrables :**
 - Rapport final d'impact.
 - Recommandations pour des actions futures basées sur les résultats du projet.

Méthodologie de mise en œuvre

Pour chacun de ces WP, les activités seront suivies à l'aide d'outils de gestion de projet pour assurer que les jalons sont atteints dans les délais et que les Livrables sont de haute qualité. Des réunions régulières permettront de surveiller l'avancement et d'ajuster les plans au besoin.

Réduction du nombre de Livrables : Conformément aux directives, le nombre total de Livrables sera limité à 10-15 pour l'ensemble du projet, chaque livrable étant clairement attribué à un WP pour éviter les redondances.

Visibilité du financement de l'UE : Tous les Livrables incluront une mention du soutien financier de l'UE, et les résultats du projet seront disséminés lors de conférences et à travers des publications, assurant ainsi la reconnaissance de l'apport de l'UE.

WP1 : Gestion et Coordination du Projet

- **Objectifs** : Assurer une gestion administrative et financière efficace du projet, coordonner les activités entre tous les partenaires, et maintenir la communication et le reporting requis.
- **Activités et Division du Travail** :
 - **Tâche 1.1 Coordination générale** (Responsable : COO) : Supervision et coordination de l'ensemble du projet, y compris les partenaires BEN et AP.
 - **Tâche 1.2 Gestion financière** (Responsable : COO, avec contributions de BEN) : Suivi des dépenses, préparation des budgets et des rapports financiers.
- **Jalons et Produits Livrables** :
 - **Jalon 1** : Plan de gestion établi.
 - **Livrables 1** : Rapports trimestriels de progression.

WP2 : Développement de Produits

- **Objectifs** : Concevoir et développer les produits ou services spécifiques du projet.
- **Activités et Division du Travail** :
 - **Tâche 2.1 Conception du produit** (Responsable : BEN, avec AE) : Développement des spécifications du produit.
 - **Tâche 2.2 Tests et validation** (Responsable : AE, avec sous-traitants pour tests spécifiques) : Réalisation de tests pour assurer la qualité et la conformité des produits.
- **Jalons et Produits Livrables** :
 - **Jalon 2** : Prototype développé.
 - **Livrables 2** : Rapport de test et validation.

WP3 : Formation et Diffusion

- **Objectifs** : Former les utilisateurs finaux et diffuser les résultats du projet pour maximiser son impact.
- **Activités et Division du Travail** :
 - **Tâche 3.1 Organisation de formations** (Responsable : BEN, AP) : Création et mise en œuvre de sessions de formation.
 - **Tâche 3.2 Activités de diffusion** (Responsable : COO, avec contributions en nature des BEN) : Organisation de webinaires, ateliers et conférences.
- **Jalons et Produits Livrables** :
 - **Jalon 3** : Sessions de formation achevées.
 - **Livrables 3** : Matériel de formation, rapports d'évaluation des formations.

Considérations Complémentaires pour la Cohérence avec le Budget :

- Chaque WP doit aligner ses activités avec les allocations budgétaires détaillées. Les ressources allouées pour chaque tâche doivent être clairement définies dans le plan financier détaillé pour assurer la transparence et la justification des dépenses.

Conditions de Mise en Œuvre du Soutien Financier à des Tiers (si applicable) :

- **WP spécifique pour le Soutien Financier** : Description des conditions de mise en œuvre, incluant les montants maximaux par bénéficiaire, les critères de calcul des montants exacts, et les types d'activités éligibles.

Exigences pour les Produits Livrables :

- Pour les éléments tels que formations et événements, précisez dans la "Description" les détails tels que l'invitation, l'ordre du jour, la liste de présence signée, et le rapport de l'événement.
- Pour les documents tels que les manuels et les rapports, spécifiez le format, la langue, le nombre estimé de pages et de copies.
- Indiquez des dates précises pour la Livrables des produits livrables, conformément au calendrier du projet.

WP No	Intitulé du WP	Objectifs	Activités et Division du Travail	Jalons et Produits Livrables
WP1	Gestion et Coordination	Assurer une gestion efficace et coordonner toutes les activités.	Tâche 1.1 Coordination générale (COO) : Coordination du projet. Tâche 1.2 Gestion financière (COO, BEN) : Gestion des finances.	Jalon 1 : Plan de gestion établi. Livraison 1 : Rapports trimestriels.
WP2	Développement de Produits	Concevoir et développer les produits/services du projet.	Tâche 2.1 Conception du produit (BEN, AE) : Développement des spécifications. Tâche 2.2 Tests et validation (AE, sous-traitants) .	Jalon 2 : Prototype développé. Livraison 2 : Rapport de test.
WP3	Formation et Diffusion	Former les utilisateurs et diffuser les résultats du projet.	Tâche 3.1 Organisation de formations (BEN, AP) : Sessions de formation. Tâche 3.2 Activités de diffusion (COO, BEN) : Webinaires.	Jalon 3 : Formations achevées. Livraison 3 : Matériel de formation.

Détails Additionnels:

- **Conditions de Mise en Œuvre du Soutien Financier à des Tiers** (si applicable) : Assurer le respect des critères de l'appel à projets pour le financement de tiers, en définissant clairement les montants, les activités éligibles, et les procédures de soutien.

- **Exigences pour les Produits Livrables** : Chaque WP doit spécifier les détails des livrables, y compris le format, la langue, et les dates de livraison, conformément aux attentes de l'UE et aux objectifs du projet.

Ce tableau organise les informations clés de chaque WP de manière structurée, facilitant le suivi et l'implémentation efficace du projet.

Calendrier (sur 24 mois)

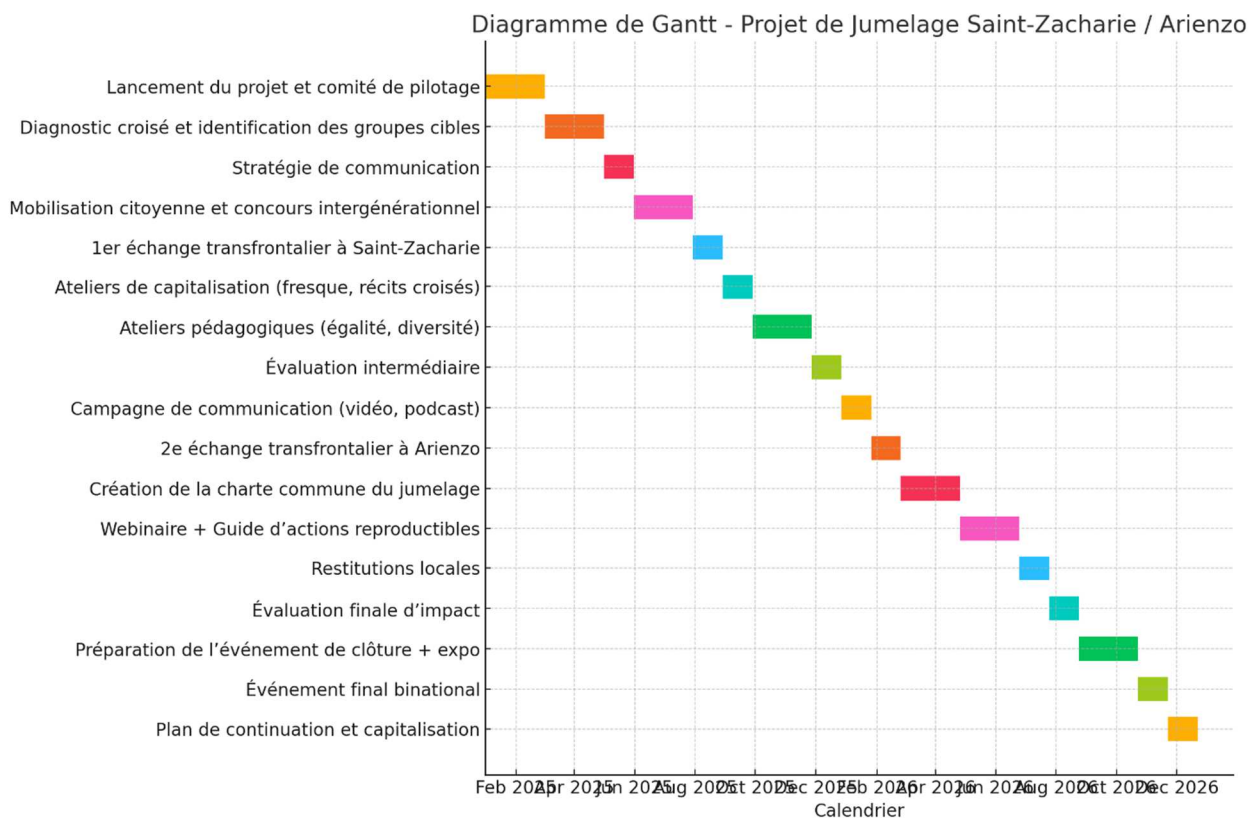
Mois	Activités principales	Responsables	Livrables / Résultats attendus
M1- M2	- Lancement officiel du projet - Réunion du comité de pilotage - Répartition des rôles et méthodologie partagée	COO, BEN, AP	Plan de gestion, rétroplanning collaboratif, charte de fonctionnement
M3- M4	- Diagnostic croisé des deux territoires (enjeux, besoins, forces locales) - Enquêtes participatives, focus groupes, identification des groupes cibles	COO, AE	Rapport de diagnostic sensible au genre, matrice de priorités, base de données qualitative
M5	- Stratégie de communication : identité visuelle, page web, flyer inclusif - Présence dans la presse locale, réseaux sociaux	BEN, AP	Supports imprimés (bilingues), site web, articles et posts en ligne
M6- M7	- Actions locales de mobilisation citoyenne (jeunes, seniors, associations) - Lancement d'un concours intergénérationnel autour du jumelage	AP, BEN	Invitations, inscriptions, contenu du concours, affiches, listing
M8	- 1er échange transfrontalier à Saint-Zacharie : rencontres citoyennes, découverte du patrimoine, forum des jeunes	COO, AE, BEN	Journal de bord, rapport d'activités, vidéos/photos (DEC), témoignages
M9	- Ateliers de capitalisation : écriture de récits croisés, création d'une fresque commune	AE, AP	Recueil de témoignages, fresque (photo/numérique), carnet de bord
M10- M11	- Ateliers pédagogiques sur l'égalité des genres, la diversité et la citoyenneté européenne (écoles, maisons de quartier, clubs de retraités)	BEN, AP	Supports de formation, fiches outils, photos/rapports
M12	- Évaluation intermédiaire (bilan qualitatif + quantitatif)	COO, AE	Rapport intermédiaire, mise à jour des indicateurs

Mois	Activités principales	Responsables	Livrables / Résultats attendus
	- Mise à jour du plan de travail selon les enseignements de la phase 1		
M13	- Campagne de communication "Mi-projet" (vidéo, interviews, mini podcast)	AP, sous-traitants	Vidéo capsule, podcast, infographies
M14	- 2e échange transfrontalier à Arienzo : tables rondes avec les élus, ateliers culinaires et culturels, tournoi sportif inter-pays	COO, BEN, AE	Programme, photos, restitutions orales, mini expo
M15- M16	- Création collaborative de la charte commune du jumelage (valeurs, engagements, continuité)	AE, participants	Charte illustrée trilingue, consultation citoyenne
M17- M18	- Webinaire "Jumelage et Europe des citoyens : construire demain" ouvert à l'international - Publication d'un guide d'actions reproductibles	COO, BEN	Enregistrement, livret numérique (PDF), évaluation participants
M19	- Séances locales de restitution (dans les écoles, les mairies, les cafés citoyens)	BEN, AP	Compte-rendus, mini-expositions itinérantes
M20	- Évaluation finale (comparaison état initial/état final sur les indicateurs genre, inclusion, participation)	COO, AE	Rapport d'impact final, indicateurs désagrégés
M21- M22	- Préparation de l'événement de clôture dans les deux villes - Création d'une exposition itinérante et d'une capsule documentaire finale	BEN, AP, sous-traitants	Exposition photo + vidéo, documentaire final, catalogue
M23	- Événement final binational (jumelé) : présentation des résultats, signatures officielles, performances artistiques	COO, BEN, AE	Livret final, engagements pour la suite, signatures officielles de coopération
M24	- Plan de continuation : recherches de cofinancements, intégration dans les politiques locales - Capitalisation avec d'autres réseaux européens de jumelage ou CERV	COO, AP	Dossier de continuation, connexions aux appels à projets Erasmus+/CERV/Interreg

Ce calendrier permet :

Une **progression cohérente** et flexible sur 24 mois avec une alternance équilibrée entre **temps locaux** et **temps transnationaux** ainsi que **l'intégration** transversale de **l'inclusion**, de **l'intergénérationnel**, et de **la citoyenneté européenne** avec une production de **livrables à haute valeur ajoutée** (capsules vidéos, guide, charte, expo...)

Période	Activité	Responsables	Début
M1-M2	Lancement du projet et comité de pilotage	COO, BEN, AP	2025-01-01 00:00:00
M3-M4	Diagnostic croisé et identification des groupes cibles	COO, AE	2025-03-02 00:00:00
M5	Stratégie de communication	BEN, AP	2025-05-01 00:00:00
M6-M7	Mobilisation citoyenne et concours intergénérationnel	AP, BEN	2025-05-31 00:00:00
M8	1er échange transfrontalier à Saint-Zacharie	COO, AE, BEN	2025-07-30 00:00:00
M9	Ateliers de capitalisation (fresque, récits croisés)	AE, AP	2025-08-29 00:00:00
M10-M11	Ateliers pédagogiques (égalité, diversité)	BEN, AP	2025-09-28 00:00:00
M12	Évaluation intermédiaire	COO, AE	2025-11-27 00:00:00
M13	Campagne de communication (vidéo, podcast)	AP, sous-traitants	2025-12-27 00:00:00
M14	2e échange transfrontalier à Arienzo	COO, BEN, AE	2026-01-26 00:00:00
M15-M16	Création de la charte commune du jumelage	AE, participants	2026-02-25 00:00:00
M17-M18	Webinaire + Guide d'actions reproductibles	COO, BEN	2026-04-26 00:00:00
M19	Restitutions locales	BEN, AP	2026-06-25 00:00:00
M20	Évaluation finale d'impact	COO, AE	2026-07-25 00:00:00
M21-M22	Préparation de l'événement de clôture + expo	BEN, AP	2026-08-24 00:00:00
M23	Événement final binational	COO, BEN, AE	2026-10-23 00:00:00
M24	Plan de continuation et capitalisation	COO, AP	2026-11-22 00:00:00



5 AUTRES

5.1 Ethique et Valeurs de l'UE

Problèmes d'éthique susceptibles de survenir :

- **Risques de discrimination** : Possibilité de pratiques discriminatoires involontaires à l'égard de certains groupes vulnérables (genre, âge, handicap, origine ethnique, religion).
- **Protection des données personnelles** : Risque d'utilisation ou de partage non autorisés des données recueillies durant le projet.
- **Participation effective** : Risque d'exclusion de certaines parties prenantes du projet, notamment les enfants ou les groupes vulnérables, faute de dispositifs adaptés à leurs besoins spécifiques.
- **Droits des enfants** : Risque de violation des droits des enfants en cas d'insuffisance de mécanismes de protection adaptés.

Mesures pour résoudre/éviter ces problèmes :

- Mise en place d'une **charte éthique** signée par toutes les parties prenantes, détaillant clairement les principes à respecter.
- Formation préalable de tous les acteurs du projet sur les questions d'égalité, non-discrimination, protection des données, et droits de l'enfant.
- Désignation d'un **référént éthique et égalité** responsable du suivi et de la gestion proactive des questions éthiques.
- Établissement d'une **procédure de signalement confidentiel** pour toutes les situations ou suspicions de discrimination ou d'abus.

Intégration de l'égalité des sexes et de la non-discrimination dans le cycle du projet :

- **Conception du projet :**
 - Intégration systématique de la dimension genre dans l'analyse des besoins, en assurant la participation égalitaire des femmes, hommes, filles et garçons.
 - Élaboration d'indicateurs spécifiques pour mesurer l'impact du projet en termes d'égalité hommes-femmes et de non-discrimination.
- **Mise en œuvre :**
 - Activités spécifiques pour l'autonomisation des groupes sous-représentés, notamment les femmes, les filles, et les personnes en situation de handicap.
 - Veille active à la parité dans la participation aux activités et à l'accès aux ressources.
- **Suivi et évaluation :**
 - Collecte systématique et désagrégée des données selon le genre et d'autres critères pertinents (âge, handicap, etc.).
 - Mise en place de mesures correctives immédiates en cas d'écarts constatés dans l'accès ou la participation au projet.

Approche fondée sur les droits de l'enfant :

- Le projet intégrera une approche proactive basée sur la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) :**
 - Sensibilisation des participants et intervenants aux droits fondamentaux des enfants.
 - Mise en œuvre de mécanismes participatifs permettant aux enfants d'exprimer leur point de vue dans la conception et la réalisation des activités.
 - Élaboration et adoption d'une **politique de protection de l'enfance** conforme aux standards internationaux (normes « Keeping Children Safe »), incluant des mécanismes clairs de signalement et d'intervention.

Protection de la vie privée et des données personnelles :

- Respect strict du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :**
 - Consentement éclairé explicite pour toute collecte et traitement de données.
 - Limitation des données recueillies au strict nécessaire pour la réalisation du projet.
 - Anonymisation ou pseudonymisation des données dès que possible.
 - Stockage sécurisé des données avec accès restreint aux seuls personnels autorisés.

Respect des valeurs fondamentales de l'UE (article 2 du traité UE, article 21 Charte des droits fondamentaux de l'UE) :

- Promotion active de l'égalité, de la dignité humaine, de la démocratie et du respect des droits fondamentaux tout au long du projet.
- Formation spécifique et régulière des équipes sur les valeurs fondamentales de l'UE.
- Engagement public explicite des responsables du projet en faveur du respect de ces valeurs.
- Audit interne périodique pour garantir la conformité du projet avec ces engagements.

6 DECLARATIONS

Double financement

Information concernant les autres financements de l'UE pour ce projet :

Veillez noter qu'il existe une interdiction stricte de double financement par le budget de l'UE (sauf dans le cadre des actions Synergies de l'UE).

Réponse : NON

Confirmation détaillée :

Nous confirmons qu'à notre connaissance :

- **Ni le projet dans son ensemble, ni aucune de ses parties**, n'ont bénéficié, directement ou indirectement, d'une autre subvention de l'Union Européenne. Cela inclut tous les financements européens, qu'ils soient gérés directement par les institutions européennes, par les autorités des États membres, ou par d'autres organismes de financement européens (notamment, mais sans s'y limiter, les Fonds régionaux européens, les Fonds agricoles européens ou d'autres instruments financiers de l'UE).
- **Ni le projet dans son ensemble, ni aucune de ses parties**, ne sont actuellement soumis à une autre demande de financement ou subvention de l'Union Européenne, et **nous nous engageons à ne pas soumettre** ce projet ou ses composantes à d'autres demandes de financement européen.

En conséquence, nous certifions sur l'honneur :

- Que le présent projet est unique et exclusif à cette demande de financement.
- Que l'ensemble des activités prévues dans cette proposition ne reçoit et ne recevra aucun autre financement européen complémentaire.

Justification :

Cette déclaration garantit :

- La transparence totale quant à la gestion financière du projet.
- Le respect strict des règles européennes relatives au financement public et à la prévention du double financement.
- L'intégrité du projet en assurant une utilisation efficace et responsable des ressources publiques européennes mises à disposition.

Informations du projet :

- **Call identifier** : [à compléter]
- **Call name** : [à compléter]
- **EU Grants: Application form (CERV) : V2.0 – 01.06.2022**

Cette réponse est complète et prête à être utilisée dans ton dossier de candidature. Pense à adapter les identifiants de l'appel (« Call identifier » et « Call name ») à ton cas spécifique.

ANNEXES

Catégorie des annexes	Annexe	Description détaillée	Statut (obligatoire ou non)
Standard	Annexe 1 – Tableau budgétaire détaillé / calculatrice	Document financier précis indiquant le détail de toutes les dépenses prévues dans le cadre du projet. Ce tableau est utilisé pour justifier les coûts forfaitaires ou les montants forfaitaires demandés. Le modèle officiel à utiliser est fourni dans les documents de référence du portail de la Commission européenne.	Obligatoire pour toutes les demandes de subventions forfaitaires.
	Annexe 2 – CV	Curriculum vitae détaillé des principales personnes impliquées dans la gestion et la mise en œuvre du projet, permettant d'évaluer leur qualification, leur expérience pertinente et leur capacité à réaliser le projet proposé.	Obligatoire uniquement si mentionné explicitement dans le document de l'appel à propositions.
	Annexe 3 – Rapports d'activité annuels	Rapports annuels d'activités réalisés par le demandeur (ou les partenaires clés, le cas échéant). Ces rapports doivent démontrer l'expérience, la capacité organisationnelle et financière du demandeur à gérer efficacement les fonds et à mener à bien des projets similaires.	Obligatoire uniquement si mentionné explicitement dans le document de l'appel à propositions.
	Annexe 4 – Liste des projets antérieurs	Liste détaillée des projets antérieurs pertinents menés par l'organisation candidate (et partenaires éventuels) afin de démontrer une expérience pertinente dans la gestion et l'exécution de projets semblables financés par l'UE ou d'autres sources.	Obligatoire uniquement si mentionné explicitement dans le document de l'appel à propositions.
Spécial	Annexes 5 (Autres annexes spécifiques)	Documents additionnels spécifiques exigés explicitement par l'appel à propositions. Ces annexes peuvent inclure des autorisations spécifiques, des accords de partenariats, des lettres de soutien ou tout autre document particulier requis par l'appel.	Obligatoire uniquement si mentionné explicitement dans le document de l'appel à propositions.

LISTE DES PROJETS ANTERIEURS : **VOIR SI FINANCEMENTS ANTERIEURS DE LA COMMUNE**